

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
25 JANVIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq du mois de janvier à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de séances, sous la présidence de M. ROSSIGNOL Samuel, Maire.

Etaient présents : LOUSTAU Pierre, POULENARD Cécile, PRUDENT Magali, RICHARD Hélène, ROSSIGNOL Samuel, VILOLOT Maxime.

Absents excusés : BAZIARD Sandrine, KAUCHE Claire, MOREY Michel.

Pouvoir (1) : BAZIARD Sandrine à PRUDENT Magali.

Absents : DESBROSSE Teddy, GY Sébastien.

Secrétaire de séance : PRUDENT Magali.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 Décembre 2021.

ORDRE DU JOUR :

PROJET D'AMENAGEMENT DU BOURG – TRAVAUX SYDESL – PARTICIPATION DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité sur les différents projets proposés par le SYDESL dans le cadre de l'aménagement du Bourg.

Eclairage public « Rue du Bourg » (Barraud) :

Montant estimatif des travaux :	37 522.38 HT €
Participation du SYDESL :	4 575.00 HT €
<u>Contribution estimative de la commune :</u>	<u>32 947.38 HT €</u>

Eclairage public « Chemin du Platôt et Chemin de Villeneuve :

Montant estimatif des travaux :	7 331.89 HT €
Participation du SYDESL :	5 237.64 HT €
<u>Contribution estimative de la commune :</u>	<u>2 094.22 HT €</u>

Enfouissement des réseaux électriques (Chemin du Platôt et Chemin de Villeneuve) :

Montant de l'étude HT :	2 608.07 HT €
Montant des travaux de réseau HT :	34 917.62 HT €
<u>Montant total HT :</u>	<u>37 525.69 HT €</u>

Enfouissement du réseau télécom « Chemin du Platôt et Chemin de Villeneuve » (Barraud)

<u>Montant estimatif à charge TTC (génie civil) :</u>	<u>12 812 TTC €</u>
---	---------------------

BRESSE SERVICES EMPLOIS-CONTRAT ANNUEL 2022

AUTORISE le Maire à signer le contrat pour l'année 2022 dans les mêmes conditions que l'année 2021.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Remerciements : pour la subvention 2021 du Comité d'entente des Anciens Combattants de Saint Martin et de sa région.

Distribution bulletin municipal : Mme PRUDENT a terminé la réalisation du bulletin 2022 et donne à chaque conseiller municipal son quartier à distribuer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.
La séance est levée à 20 heures 15.